

**GROUPE DE TRAVAIL DE LA CNERP SUR LA COLLABORATION INSEE – COLLECTIVITES
LOCALES DANS LA CONSTITUTION DES RIL**

Paris, le 15 juin 2011- N°90/D030

OBJET : Compte rendu des réunions du groupe de travail tenues le 9 février, le 14 avril et le 25 mai 2011 (réunions 7, 8 et 9)

RAPPORTEUR : Annie Chanut

TYPE DE COMPTE RENDU : Pour avis

Définitif

Membres du groupe de travail

Participants : Marie-Hélène Bouldard (personnalité qualifiée de la Cnerp), présidente du groupe, Francine Bully (Insee Languedoc-Roussillon), Annie Chanut (Insee Cellule Infrastructures géographiques), Jean-Philippe Damais (AMF), Maryse Larpent (FNAU), Philippe Louchart (IAURIF), Marcel Michel (Insee Limousin), Georges Montségur (Insee Midi-Pyrénées), Odile Rascol (Insee Cellule Infrastructures géographiques)

Excusés : M. Damais (en partie pour les 14-04 et 25-05), M. Louchart (le 14-04 et le 25-05), M. Michel (le 25-05), Mme Rascol (le 09-02, et en partie le 14-04)

1. Enquête auprès des Correspondants Ril

L'enquête a été envoyée début décembre 2010 au nom du Cnis et de la Cnerp. C'est l'Insee qui en a assuré le montage, la logistique et l'exploitation. Elle a été envoyée par voie électronique à tous les correspondants Ril dont l'adresse de messagerie était connue. Bien qu'envoyée nominativement, le logiciel utilisé garantit l'anonymat des réponses : il n'y a aucun moyen de faire le lien entre l'invitation personnelle à remplir le questionnaire (qui fait l'objet d'une table d'invitations) et la réponse au questionnaire (qui vient alimenter une table de données anonymisées). La seule information en lien avec l'invitation consiste à savoir si le questionnaire a été renvoyé ou pas afin de gérer les relances

Sur environ 900 envois, 11% n'ont pas abouti (adresse obsolète, ou encore envoi refusé du fait des outils de sécurité informatique de la mairie). Au final, sur les envois réussis, le taux de réponse est de 56%, ce qui est correct au regard du mode d'enquête (voie électronique) et du questionnaire qui était assez dense et pouvait paraître long à remplir.

A la demande des membres du groupe, Annie Chanut a présenté les premiers résultats à la réunion du groupe de février 2011. Comme il était prévu, Marie-Hélène Bouldard a fait une présentation de ces résultats à la Cnerp du 4 avril. Le groupe a demandé des croisements complémentaires pour certaines questions selon la taille de la commune (par tranches de populations municipales). Ils ont été fournis pour la réunion du 25 mai, les membres du groupe sont invités à échanger leurs remarques sur ces compléments par messagerie.

2. Poursuite des travaux du groupe et planning prévisionnel

Annie Chanut et Marie-Hélène Bouldard ont travaillé sur un planning prévisionnel des travaux du groupe, avec des jalons de validation pour chaque grande production (résultats de l'enquête, manuel de référence et synthèse pour les élus, rapport final du groupe). Ce planning a été discuté lors de la réunion du 14 avril.

Enquête auprès des correspondants Ril

Marie-Hélène Bouldard rédigera dans le courant de l'été la note de synthèse pour la diffusion des résultats, qui sera soumise pour validation à la Cnerp du 21 octobre. Il est prévu ensuite de la mettre en ligne sur le site du Cnis, et d'annoncer cette mise en ligne lors du courrier envoyé début octobre aux mairies. D'autres supports de diffusion ou d'information pourraient être utilisés (lors de la Cnerp du 4 avril, le représentant d'une association de maires a par exemple proposé comme support leur lettre d'information).

La note de synthèse des résultats sera transmise aux membres du groupe pour relecture début septembre.

Le manuel de référence

Le groupe poursuit ses travaux sur le « canevas » du manuel (sorte de sommaire détaillé et annoté). Il est prévu de le présenter à la Cnerp d'octobre. Sur la base du canevas, la rédaction détaillée du manuel sera réalisée par l'Insee. L'objectif est de diffuser le manuel en mairie pour la campagne 2013 à savoir, en septembre 2012.

Concernant sa forme, deux options ont été étudiées :

- manuel papier à l'image de ce qui se fait pour les manuels du recensement ;
- manuel en .pdf comme cela se fait pour les superviseurs pour le recensement.

➔ A l'unanimité, le groupe fait le choix du document .pdf, qui sera donc transmis par voie électronique. Cela va dans le sens de la politique générale de dématérialisation des échanges et permet d'être plus souple pour la première édition du manuel (la programmation des manuels papier est plus contraignante et s'inscrit dans un processus qui démarre plus d'un an avant leur diffusion).

Sur la rédaction et le contenu :

- Dans l'introduction du manuel, expliquer qu'il est le fruit d'un groupe de travail issu de la Cnerp.
- En dehors des membres du groupe, impliquer plusieurs autres acteurs dans sa relecture, (pôle Communautés de l'Insee, agents de l'Insee qui ont en charge la communication avec les mairies, la confection des manuels du recensement, les calculs de population...).
- Il faudra veiller à la cohérence de ce document avec les autres manuels du recensement.
- Enfin, ce document sera amené à évoluer, d'une part parce qu'il est nouveau, et d'autre part, du fait de la prise en compte des évolutions amenées par le projet Rorcal (ex. projet Ril2, cf. point 3). Rien n'empêche alors de soumettre une nouvelle version à la Cnerp.

Remarque : ce manuel ne concernera que les communes de France métropolitaine. Le processus est différent dans les DOM. La confection d'un équivalent au manuel sera étudié par l'Insee.

La synthèse destinée aux élus

(cf. CR de la réunion du 5 novembre 2011)

Le manuel est destiné au correspondant Ril pour son travail concret. Pour les maires on prévoit un document synthétique d'accompagnement de type recto verso, comprenant notamment des éléments sur les enjeux du Ril, le rôle du correspondant Ril, des recommandations (qui seront issues des travaux du groupe et des constats suite à l'enquête auprès des correspondants Ril).

Les grandes idées pour cette synthèse devraient être étudiées par le groupe à la réunion du 25 mai (cela n'a pas été le cas, le groupe ayant poursuivi plutôt ses travaux sur le canevas). Cette synthèse sera rédigée par Marie-Hélène Bouldard et Annie Chanut, en parallèle à la rédaction du manuel. Elle

sera présentée au groupe de travail lors de sa prochaine réunion en novembre. Cette synthèse sera également annexée au manuel.

Il faudra veiller à la cohérence de ce document avec les 4 pages diffusés récemment sur les populations légales et la DGF.

Le rapport du groupe

Le rapport du groupe de travail reprendra de façon synthétique l'ensemble des travaux menés par le groupe pour déboucher sur des recommandations et suggestions (les documents complets seront joints en annexe).

Le groupe prévoit de soumettre ce rapport à la Cnerp d'avril 2012.

3. Autres points

Francine Bully signale que certaines mairies de sa région se sont lancées dans d'importants travaux sur le Ril, notamment la description de processus. Elle a transmis au groupe de la documentation sur ces travaux (schémas de processus).

Le groupe demande à avoir un point d'information sur le projet Rorcal (réorganisation du répertoire commun d'adresses localisées, anciennement appelé projet Ril2) à la réunion prévue en novembre 2011, pour voir les éventuelles interactions du projet avec les travaux du groupe.

La date du 17 novembre est proposée pour la prochaine réunion (10h-17h).